

l'Eglise. Nous ne pouvons mieux faire connaître le cher défunt qu'en publiant l'éloge fait publiquement de lui, à la réunion des adorateurs de Montmartre qui faisaient leur pèlerinage annuel à Notre-Dame des Victoires : "M. le Dr Martin était l'humilité en personne. Il faisait plus de visites aux malades qu'il ne recevait d'honoraires." Chaque jour il entendait trois messes, la première comme préparation à la sainte Communion, la deuxième la messe de Communion, et la troisième comme messe d'action de grâces. Chaque semaine, il passait une nuit d'adoration à Montmartre. C'est dans ces nuits qu'il demandait conseil au Sacré-Cœur, pour le traitement de ses nombreux malades, et qu'il a obtenu certaines guérisons qui parurent merveilleuses.

CANADA

Franciscaines de la Baie Saint-Paul

LES Petites Franciscaines de Marie viennent d'ouvrir à Fort Kent, Maine, la neuvième maison de leur Institut. Elle est placée sous le vocable de Saint-Louis et comprendra pensionnat, externat et hospice pour les vieillards.

Les autres missions de l'Institut prospèrent à souhait : pensionnats et classes d'externes sont absolument remplis. A Auburn, entre autres, plus de cent cinquante élèves fréquentent les classes du couvent.

Sainte-Flavie

LE 9 septembre dernier, jour de la Nativité de la Très Sainte Vierge, les paroissiens de Sainte-Flavie assistaient en grand nombre à une imposante cérémonie de prise d'habit et de profession dans le Tiers-Ordre de saint François d'Assise. Au début le R. P. Eugène-Marie s'efforça de faire connaître l'esprit du Tiers-Ordre de saint François et les principales vertus à pratiquer comme Tertiaire. Les nouveaux postulants au nombre de 61 — 39 Sœurs et 22 Frères — s'approchèrent ensuite de la Table Sainte, pour demander humblement l'habit du Tiers-Ordre de la Pénitence, afin d'obtenir plus facilement le salut éternel. Après la prise d'habit un novice fut admis à la profession. Cette édifiante cérémonie toucha profondément les cœurs ; et ce fut à ce moment surtout que tous, nous primes de pieuses et sincères résolutions, que nous avons déposées aux pieds de Marie Immaculée et de notre Séraphique Père, en les priant de les bénir.

Cette fête religieuse, à laquelle nous assistions pour la première fois, portera, nous l'espérons, des fruits de sanctification dans notre paroisse.

UN TÉMOIN.